

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2020

Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 14 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le 14 janvier à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Céline GABRIEL, Maire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux Conseillers Municipaux le 07-01-2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07-01-2020

Présents :

M. PIQUEMAL François, Mme ALVAREZ Juliette, M. PAVAN René, M. ALCIBIADE Claude, M. BETREMIEUX Francis,

M. MOULIS Patrice, Mme TOURNUT Yolande, M Franck MUNIGLIA, M. CHIVIALLE Jean-Luc, Mme VASSAL Laurence Mme PEREA Sylvie, M. MARQUET Dominique, Mme ECHEVARRIA Hélène

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Absents : 0

La séance est ouverte à 20h36

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10/12/2019 à l'unanimité

I / Informations sur les décisions prises par Mme le Maire par délégation du CM depuis la séance du 10/12/2019

Fournisseurs	Objet	MONTANT TTC
Majuscule	Cadeau de Noël des enfants	511.29
Laffont	Location Manège	300.00
Labo 31	Frais analyse	485.00
Ecolab	dératisation	392.00
Volet 3D	Moteur volet école	876.00
Majuscule	Ecole	197.09
Brico	Service technique	106.33
Ikéa	Etagère	119.97
Labo	Produit serv tech	1053.00
Episaveur	alimentation	786.00
Pomona	alimentation	252.82
POmona	alimentation	542.39
Fromager	Alimentation	43.70
Bernat	Alimentation	156.00
Orange	Téléphonie	113.00
La poste	affranchissement	96.23
Ape	Livret d'accueil	102.73
Gan	Assurance Massey	174.29
Gan	Assurance ISEKI	261.58
Gan	Assurance semestre 2019	2773.62
Vela	Maintenance copieur école	121.96
Berger levrault	Maintenance	1051.25

Charouleau	Débouchage	400.20
Souille	Reproduction clé	20.02
Bergamin	Réparation cumulus	150.00
Saurat	Loyer	410.00
Passion froid	Alimentation	336.30
Passion froid	Alimentation	377.06
Le Grépiacois	Alimentation	572.23
Engie	EP	76.92
SMEA	Eau école	1125.03

II/ Délibérations :

D 2020-01-01 Finances: prime médaille du travail

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'attribution de la Médaille d'honneur à un de nos agents.

Madame le Maire propose qu'il lui soit versé une prime exceptionnelle d'un montant de 150 € ;
Avec 1ABST, et 13 POUR le conseil Municipal :

DECIDE de verser une prime exceptionnelle à Monsieur AUSSAL Jean-Marc d'un montant de 150 €

D2020-01-02 Finances : Renouvellement convention vétérinaire 2020

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la convention avec le vétérinaire d'Auterive (37 route de Toulouse 31190 AUTERIVE), pour les chats errants. Le Docteur Nicolas SEGARD s'engage à accueillir et examiner tous les chats que leur présentera la commune de Grépiac.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler ladite convention pour l'année 2020.

Le conseil municipal à l'unanimité,

Décide de renouveler la convention des chats errants avec le cabinet vétérinaire du docteur SEGARD situé à Auterive 31190

D 2020-01-03 Finances : Autorisations de réaliser des dépenses d'investissements en 2020 avant le vote du budget Primitif

Jusqu'à l'adoption du budget en principe (au plus tard le 15 avril), l'exécutif de la collectivité locale peut sur l'autorisation de l'organe délibérant engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Cette règle ne concerne pas les Autorisations de Programme Crédits de Paiement, dont les dépenses, peuvent être liquidées et mandatées dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice (article L1612-1CGCT)

Dans le cadre de l'exercice 2020, en attendant le vote du budget primitif, il convient donc de procéder à l'ouverture de crédits d'investissement par anticipation, afin de pouvoir procéder aux premiers engagements de dépenses d'investissement et aux paiements correspondants. Les dépenses réelles d'investissement ouvertes en 2019, hors remboursement de la dette et dépenses imprévues et après prise en compte des décisions modificatives s'élèvent à 1 475 772.46€, le quart de cette somme représentant 368 943€

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Article 1 : Autorise Madame le Maire à engager des dépenses d'investissements en 2020 avant le vote du budget primitif jusqu'à 180 000€ : dont 15 000€ au chapitre 20, 65 000€ au chapitre 21 et 100 000€ au chapitre 23
- Article 2 : De s'engager à reprendre les crédits ainsi utilisés lors du vote primitif 2020 du budget principal.

D 2020-01-04 : Finances : remplacement de la chaudière logement locatif

Madame le Maire propose de remplacer la chaudière du logement locatif de Mr et Mme Chantrieux pour cause de dysfonctionnement.

Elle propose les devis suivant :

- Entreprise BEGUE située à Venerque 31810 pour un montant de 4681.20 €

- Entreprise BERGAMIN située à Auterive 31190 pour un montant de 4776.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:
Décide de valider le devis de l'entreprise BEGUE pour un montant de 4681.20€
Dit que la dépense sera prélevée à l'article 2188 du BP 2020

D 2020-01-05 : Finances : convention TAP couture

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du PEDT et des activités périscolaires la commune de Grépiac a décidé pour certaines des animations prévues tout au long de l'année scolaire, de faire appel à des associations ou des professionnels.

Madame Christelle SANCHEZ de la « Boutique Couture » située à Venerque est intervenue sur le temps périscolaire dernier trimestre 2019, afin d'initier les enfants à la couture.

Madame le Maire propose de réitérer son intervention et de signer à nouveau une nouvelle convention pour l'année 2020.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- approuve à l'unanimité la proposition de Madame le Maire
- La dépense sera imputée au chapitre 6188.

III/ Questions Diverses

Don à la commune :

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune a reçu un don d'un montant de 20 000€ qui sera utilisé avec le donateur pour le financement du matériel de la nouvelle salle des fêtes.

Travaux cantine :

La pose de nouveaux matériels est programmée le mercredi 15 janvier 2020. Monsieur Jean-Luc Chivialle est en charge du dossier.

Terrains de tennis :

Les terrains de tennis ont été démoussés par les agents du service technique, le karcher n'étant pas recommandé, les terrains seront brossés pour enlever l'excédent de mousse.

Marché de Noël :

Grâce à l'ensemble des bonnes volontés, le Marché de Noël du 11/12/2019 a été une réussite. Le total des recettes s'élèvent à 738€, (725€ l'an passé), les bénéfices iront à la coopérative scolaire.

Séance levée à 21h06

Céline GABRIEL	Franck MUNIGLIA	VASSAL Laurence
PIQUEMAL François	PAVAN René	ALVAREZ Juliette
ALCIBLADE Claude	BETREMIEUX Francis	CHIVIALLE Jean-Luc
ECHEVARRIA Hélène	MARQUET Dominique	MOULIS Patrice
PEREA Sylvie	TOURNUT Yolande	